

Séance du Conseil Municipal
du Vendredi 14 Janvier 2022 à 19 h 30 – Convocation du 10 Janvier 2022

Sous la présidence de M. Joseph Maurice WISS, Maire

Etaients présents : M. Laurent CHOBRIAT, Mme Chantal COLIN-KIEN, M. Yves DUBS, M. Johanne DESCELIERS, M. Christophe MUNCK, Mme Anne-Laure MUNSCH, Mme Muriel SARY, M. Fabrice VERMAST, Mme Martine HOHLER,

Absents : M. Fabrice VERMAST, excusé, procuration donnée à Joseph Maurice WISS
M. Patrick HOHLER, absent

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité, Mme Anita WILDERMUTH, Adjoint Administratif, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORGANISATION DE LA JOURNEE CITOYENNE 2022

Dans la continuité de la réunion du 22 octobre 2021 concernant l'organisation de la journée citoyenne, les membres du conseil municipal ont été invité à se prononcer quant à la prise en charge d'un atelier prévu durant cette journée.

Ainsi, les ateliers et les responsables sont :

- | | | |
|-----|---|--|
| 1 - | Intendance | Joseph Maurice WISS et Chantal COLIN-KIEN |
| 2 - | Nettoyage et entretien du mobilier urbain | Patrick HOHLER et Fabrice VERMAST |
| 3 - | Espaces Verts | Yves DUBS |
| 4 - | Peintures | Christophe MUNCK |
| 5 - | Travaux Divers | Johanne DESCELIERS et Laurent CHOBRIAT |
| 6 - | Atelier « Enfants » | Anne-Laure MUNSCH
Salle de motricité – Ecole maternelle |

Il a été défini que cette journée sera organisée sur le créneau horaire suivant :

De 8h30 à 13h suivi d'un repas en commun

Un Unter Uns permettant l'inscription des villageois aux ateliers ainsi qu'aux repas sera réalisé par Mme Anne-Laure MUNSCH, conseillère municipale pour une diffusion au courant de la semaine 5.

Une nouvelle réunion sera organisée avec les présidents des associations ainsi que la responsable des bénévoles de l'embellissement participatif à la date du 18 février prochain, date du prochain Conseil Municipal « Journée Citoyenne 2022 ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.